

États financiers de

**LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE**

31 mars 2003

Deloitte & Touche, s.r.l.
800-100, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1P 5T8

Téléphone: (613)236-2442
Télécopieur: (613)236-2195
www.deloitte.ca



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie

Nous avons vérifié le bilan de La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink that reads "Deloitte ; Touche s.r.l." in a cursive, flowing script.

Comptables agréés

Le 23 mai 2003

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
États financiers
31 mars 2003

	<u>PAGE</u>
État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
Bilan	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 16
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Subventions	17
Annexe 2 - Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques	18
Annexe 3 - Charges des affaires étudiantes et charges d'administration	19
Annexe 4 - Charges des ressources physiques	20
Annexe 5 - Charges des projets spéciaux	21
Annexe 6 - Services associés	22

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Élimination des comptes interfonds</u>	<u>2003 Total</u>	<u>2002 Total</u>
Produits						
Subventions (annexe 1)	30 161 813 \$	934 827 \$	- \$	- \$	31 096 640 \$	30 167 427 \$
Frais de scolarité	7 741 885	-	-	-	7 741 885	7 082 911
Revenus de contrats	3 010 254	-	-	-	3 010 254	2 584 436
Frais accessoires et de fournitures	987 970	-	-	-	987 970	967 947
Services associés (annexe 6)	1 151 563	629 833	-	-	1 781 396	917 551
Intérêts	260 919	-	53 826	-	314 745	402 838
Dons, commandites et activités de prélèvement de fonds	18 650	-	217 845	(43 600)	192 895	681 083
Gain sur vente d'actifs	-	-	-	-	-	28 572
Divers	1 745 400	-	-	-	1 745 400	1 929 857
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	5 012 464	-	-	5 012 464	4 967 286
	45 078 454	6 577 124	271 671	(43 600)	51 883 649	49 729 908
Charges						
Opérations						
Enseignement (annexe 2)	28 637 938	-	-	(8 600)	28 629 338	27 609 159
Ressources pédagogiques (annexe 2)	428 851	-	-	-	428 851	591 674
Affaires étudiantes (annexe 3)	2 640 234	-	-	-	2 640 234	2 533 089
Administration (annexe 3)	4 485 290	-	141 816	(35 000)	4 592 106	4 026 120
Ressources physiques (annexe 4)	3 278 077	-	-	-	3 278 077	3 193 194
Projets spéciaux (annexe 5)	4 093 501	-	-	-	4 093 501	3 314 217
Services associés (annexe 6)	590 579	-	-	-	590 579	413 810
	44 154 470	-	141 816	(43 600)	44 252 686	41 681 263
Autres						
Perte de valeur permanente de placement	-	-	-	-	-	135 000
Dons, bourses et aide financière	699 023	-	144 943	-	843 966	1 121 866
Avantages sociaux futurs	19 000	-	-	-	19 000	56 000
Mauvaises créances	120 625	-	-	-	120 625	146 401
Intérêts de la dette à long terme	-	597 398	-	-	597 398	85 097
Amortissement des immobilisations	-	6 429 814	-	-	6 429 814	6 054 994
	838 648	7 027 212	144 943	-	8 010 803	7 599 358
	44 993 118	7 027 212	286 759	(43 600)	52 263 489	49 280 621
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	85 336 \$	(450 088) \$	(15 088) \$	- \$	(379 840) \$	449 287 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	Fonds de fonctionnement									
	<u>Non grevés d'affectations</u>	<u>Avantages sociaux futurs</u> (note 8)	<u>Affectés d'origine interne</u> (note 10)	<u>Total</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2003 Total</u>	<u>2002 Total</u>	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	- \$	(1 297 000) \$	573 352 \$	(723 648) \$	17 530 391 \$	115 272 \$	1 600 164 \$	18 522 179 \$	17 764 223 \$	
Ajouter :										
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	104 336	(19 000)	-	85 336	(450 088)	(15 088)	-	(379 840)	449 287	
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	289 487	289 487	308 669	
Transferts interfonds										
Acquisition d'immobilisations à même les affectations d'origine interne de l'exercice précédent	-	-	(209 010)	(209 010)	209 010	-	-	-	-	
Affectations d'origine interne de l'exercice courant (note 10)	(104 336)	-	104 336	-	-	-	-	-	-	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) À LA FIN	- \$	(1 316 000) \$	468 678 \$	(847 322) \$	17 289 313 \$	100 184 \$	1 889 651 \$	18 431 826 \$	18 522 179 \$	

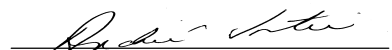
LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Bilan
au 31 mars 2003

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2003 Total</u>	<u>2002 Total</u>
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	576 560 \$	- \$	289 096 \$	180 599 \$	1 046 255 \$	2 130 265 \$
Placements temporaires (note 4)	1 943 308	6 055 890	-	-	7 999 198	9 500 000
Subventions à recevoir	11 742 204	-	-	-	11 742 204	7 770 341
Débiteurs	1 838 679	-	-	-	1 838 679	2 699 820
Stocks	12 108	-	-	-	12 108	8 560
Frais payés d'avance	178 952	-	-	-	178 952	155 705
Intérêts à recevoir	78 346	-	4 168	-	82 514	197 831
Frais reportés	-	-	-	-	-	201 945
	16 370 157	6 055 890	293 264	180 599	22 899 910	22 664 467
CONSTRUCTION EN COURS (note 11)	-	2 193 989	-	-	2 193 989	11 458 351
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	99 488 981	-	-	99 488 981	90 255 577
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	-	-	-	1 709 052	1 709 052	1 536 878
	16 370 157 \$	107 738 860 \$	293 264 \$	1 889 651 \$	126 291 932 \$	125 915 273 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	2 925 364 \$	718 273 \$	140 784 \$	- \$	3 784 421 \$	3 515 095 \$
Salaires et retenues exigibles	7 311 037	-	-	-	7 311 037	6 648 658
Apports reportés (note 5)	5 665 078	4 567 686	52 296	-	10 285 060	12 553 691
Portion à court terme de la dette à long terme	-	469 726	-	-	469 726	154 431
	15 901 479	5 755 685	193 080	-	21 850 244	22 871 875
MARGE DE CRÉDIT - RÉSIDENCE	-	-	-	-	-	9 741 486
APPORTS REPORTÉS (note 6)	-	71 108 125	-	-	71 108 125	73 102 900
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	13 585 737	-	-	13 585 737	379 833
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	1 316 000	-	-	-	1 316 000	1 297 000
	17 217 479	90 449 547	193 080	-	107 860 106	107 393 094
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	-	17 289 313	-	-	17 289 313	17 530 391
Reçus à titre de dotation (note 9)	-	-	-	1 889 651	1 889 651	1 600 164
Affectés d'origine interne (note 10)	468 678	-	100 184	-	568 862	688 624
Non grevés d'affectations (insuffisance)	(1 316 000)	-	-	-	(1 316 000)	(1 297 000)
	(847 322)	17 289 313	100 184	1 889 651	18 431 826	18 522 179
	16 370 157 \$	107 738 860 \$	293 264 \$	1 889 651 \$	126 291 932 \$	125 915 273 \$

Au nom du Conseil,



, Administrateur



, Administrateur

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(379 840) \$	449 287 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 012 464)	(4 967 286)
Amortissement des immobilisations	6 429 814	6 054 994
Avantages sociaux futurs	19 000	56 000
	1 056 510	1 592 995
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Subventions à recevoir	(3 971 863)	(879 002)
Apports reportés	(1 803 429)	(805 943)
Autres éléments	2 083 313	2 034 994
	(2 635 469)	1 943 044
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Immobilisations et construction en cours	(6 398 856)	(16 846 662)
Cession d'immobilisations	-	13 500
Augmentation des placements à long terme	(172 174)	(110 383)
	(6 571 030)	(16 943 545)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emprunt à long terme	13 800 000	534 264
Remboursement de la dette à long terme	(278 801)	(105 866)
Marge de crédit - résidence (remboursement)	(9 741 486)	9 741 486
Apports reportés afférents aux immobilisations	2 552 487	3 746 143
Apports reçus à titre de dotation	289 487	308 669
	6 621 687	14 224 696
Diminution des espèces et quasi-espèces	(2 584 812)	(775 805)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	11 630 265	12 406 070
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	9 045 453 \$	11 630 265 \$

Les espèces et quasi-espèces comprennent les comptes d'encaisse et de placements temporaires.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

1. CONSTITUTION

La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie, a été constituée en vertu de la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités le 19 mai 1989, afin de répondre aux besoins éducatifs de la communauté de langue française de l'Ontario. Le Collège a débuté ses activités d'enseignement le 4 septembre 1990. Le Collège est exempt d'impôts en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Le Collège est un organisme sans but lucratif. Les états financiers présentent de façon consolidée les activités du Collège et de la Fondation de la Cité collégiale, entité sans but lucratif contrôlée par le Collège. Ils ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour de tels organismes et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le bilan présente l'actif net investi en immobilisations, l'actif net affecté d'origine externe et interne ainsi que l'actif net non grevé d'affectations.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, le Collège maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes et aux activités des services associés. De même, ce fonds reflète le déficit accumulé relié aux avantages sociaux futurs selon les modalités du chapitre 3461 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Le Fonds d'immobilisations démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins de capital. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le Fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le Fonds de dotation présente la disponibilité et l'utilisation des ressources pour lesquelles le capital est maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les revenus d'intérêts gagnés et les bourses attribuées sont inscrits au fonds assujetti à des restrictions.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds assujéti à des restrictions démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources affectées à des fins spécifiques, ainsi que les montants reçus par le Collège pour lesquels celui-ci effectue l'administration au nom de tierces parties.

Produits

Les subventions reçues du ministère de la Formation et des Collèges et Universités ou apports provenant d'autres sources externes à des fins spécifiques sont constatées à titre de produit dans l'exercice financier au cours duquel les activités reliées à ces subventions sont effectuées. Les subventions reçues pour l'acquisition de terrain sont constatées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les subventions reçues pour l'acquisition des immobilisations sont présentées comme apports reportés et amorties en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations acquises.

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de produit de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotation et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les frais de scolarité sont comptabilisés en fonction des cours et des programmes auxquels ils se rapportent et qui ont débuté au cours de l'exercice financier.

Avantages sociaux futurs

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. Bien que le régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations déterminées, le Collège ne dispose pas de suffisamment d'informations concernant la portion des coûts des prestations de retraite pour se conformer aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. Donc, le Collège comptabilise la portion des coûts des prestations de retraite du régime interentreprises en se conformant aux recommandations relatives aux régimes à cotisations déterminées.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Étant donné que le Collège dispose de suffisamment d'informations concernant les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi du régime interentreprises, le Collège se conforme aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. L'estimation de la valeur actualisée des avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi pour les services d'assurance-vie et bénéfices collectifs pour employé(e)s sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège.

Congés de maladie monnayables

En vertu des conventions collectives en vigueur, le Collège doit verser à certain(e)s employé(e)s un montant équivalent à un maximum de 50 % des congés de maladie cumulés, lorsque ces employé(e)s ont acquis 10 années de service ou plus au moment où ils (elles) quittent leur emploi ou prennent leur retraite.

Le montant des congés de maladie monnayables assujettis à ces dispositions et se rattachant aux employé(e)s du Collège qui étaient auparavant en fonction aux Collèges Algonquin et St-Laurent est comptabilisé au passif du bilan dans les salaires et retenues exigibles. Un montant équivalent est aussi comptabilisé dans les subventions à recevoir puisque le ministère de la Formation et des Collèges et Universités assume le financement de ces charges en versant au Collège des subventions équivalentes aux montants versés.

Affectation de l'actif net du Fonds de fonctionnement

Le Collège affecte une partie de l'actif net du Fonds de fonctionnement pour utilisation spécifique dans l'avenir. Les charges s'y rattachant sont imputées aux résultats lorsqu'encourues et un montant équivalent de l'actif net affecté d'origine interne est alors viré au solde non affecté.

Placements

Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur du marché.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et réduits de valeur lorsqu'une baisse de valeur permanente est constatée.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds d'immobilisations. Les immobilisations acquises par dons au Collège sont inscrites à l'actif du Fonds d'immobilisations à leur valeur marchande estimative.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Résidence	40 ans
Aménagement du terrain - campus d'Ottawa	20 ans
Droit de passage	49 ans
Mobilier et équipement	5 à 10 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans
Fournitures	10 % durant 5 ans
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	3 ans

L'amortissement est inscrit comme dépense au Fonds d'immobilisations.

Association étudiante

Les états financiers ne représentent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'Association étudiante de la Cité collégiale Inc. car le Collège n'exerce pas d'influence notable sur les activités de cette entité.

Incertitude relative à la mesure

La présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des éventualités dans les états financiers et le montant à présenter pour les revenus et les charges au cours de l'exercice. La mesure définitive de ces éléments peut différer de ces estimations.

LA CITÉ COLLÉGIALE COLLÈGE D'ART APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

3. IMMOBILISATIONS

Coût	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin
Terrain - campus d'Ottawa	15 900 290 \$	- \$	- \$	15 900 290 \$
Bâtiment - campus d'Ottawa	75 031 698	411 811	-	75 443 509
Résidence	-	12 667 292	-	12 667 292
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	5 488 638	-	-	5 488 638
Droit de passage	140 000	-	-	140 000
Mobilier et équipement	21 868 003	745 945	-	22 613 948
Équipement informatique et logiciels	12 377 485	1 823 170	(1 059 210)	13 141 445
Matériel roulant	77 181	15 000	(57 758)	34 423
Fournitures	1 161 820	-	-	1 161 820
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	1 021 150	-	-	1 021 150
	<u>133 066 265</u>	<u>15 663 218 \$</u>	<u>(1 116 968) \$</u>	<u>147 612 515</u>
Amortissement cumulé	Solde au début	Amortissement	Dispositions	Solde à la fin
Bâtiment - campus d'Ottawa	12 464 588	1 908 452 \$	- \$	14 373 040
Résidence	-	329 391	-	329 391
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	1 966 232	270 285	-	2 236 517
Droit de passage	19 999	2 857	-	22 856
Mobilier et équipement	16 660 876	1 786 507	-	18 447 383
Équipement informatique et logiciels	10 470 544	1 903 926	(1 059 210)	11 315 260
Matériel roulant	77 181	3 000	(57 758)	22 423
Fournitures	580 909	-	-	580 909
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	570 359	225 396	-	795 755
	<u>42 810 688</u>	<u>6 429 814 \$</u>	<u>(1 116 968) \$</u>	<u>48 123 534</u>
Valeur nette	<u>90 255 577 \$</u>			<u>99 488 981 \$</u>

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

4. PLACEMENTS

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>Temporaires</u>		
Dépôts à terme, taux variant de 2,90 % à 3,15 % (2002 - taux variant de 2,85 % à 4,50 %), échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2003	3 000 000 \$	9 500 000 \$
Billets à escompte, taux variant de 3,08 % à 3,52 % échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2003	4 999 198	-
	<u>7 999 198 \$</u>	<u>9 500 000 \$</u>
<u>À long terme</u>		
Encaisse	77 079 \$	114 543 \$
Dépôts à terme, taux variant de 5,00 % à 6,60 % (2002 - taux variant 4,30 % à 6,60 %) échéant à différentes dates jusqu'en mai 2007	125 825	100 000
10 000 parts privilégiées Caisse populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	100 000	100 000
Obligations canadiennes, produisant des taux de rendement comparables à ceux du marché au moment de leur achat, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2033	805 987	721 090
Hypothèques, taux de 9,75 % échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2007	331 465	-
Actions canadiennes ordinaires (valeur du marché 134 700 \$, 2002 - 282 339 \$)	193 529	301 165
Actions américaines ordinaires (valeur du marché 45 599 \$, 2002 - 170 022 \$)	75 167	200 080
	<u>1 709 052 \$</u>	<u>1 536 878 \$</u>

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

4. PLACEMENTS (suite)

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers place le Collège face à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements du Collège se trouvent majoritairement dans les dépôts à terme et des parts privilégiées de Caisses populaires, des hypothèques et des obligations canadiennes qui représentent un moindre risque.

5. APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

Les apports reportés à court terme se rapportent au fonds reçus au cours de l'exercice qui sont destinés à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Fonds de <u>fonctionnement</u>	Fonds d'immo- <u>bilisations</u>	Fonds assujetti à des <u>restrictions</u>	Total	
				<u>2003</u>	2002
Solde au début de l'exercice	7 871 392 \$	4 611 645 \$	70 654 \$	12 553 691 \$	14 800 594 \$
Apports reçus durant l'exercice	12 716 875	421 243	252 631	13 390 749	15 572 201
Transfert aux apports reportés à long terme	-	(465 202)	-	(465 202)	(748 283)
Reconnus à titre de revenus	(14 923 189)	-	(270 989)	(15 194 178)	(17 070 821)
Solde à la fin de l'exercice	5 665 078 \$	4 567 686 \$	52 296 \$	10 285 060 \$	12 553 691 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus ayant servi à l'acquisition ou à la construction d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>Fonds d'immobilisations</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Solde au début de l'exercice	73 102 900 \$	73 575 760 \$
Apports reçus durant l'exercice	2 503 446	3 271 116
Transfert provenant des apports reportés à court terme	465 202	748 283
Dons reçus durant l'exercice	49 041	475 027
Reconnus à titre de revenus	(5 012 464)	(4 967 286)
Solde à la fin de l'exercice	71 108 125 \$	73 102 900 \$

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Emprunt sur la résidence, 6,39 %, remboursable par versements mensuels de 84 500 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2027	12 391 572 \$	- \$
Emprunt sur la résidence, 5,25 % remboursable par versements mensuels de 9 647 \$ capital et intérêts, échéant en novembre 2007	1 284 058	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux variant jusqu'à 18,44 %, échéant en juin 2005	379 833	534 264
	14 055 463	534 264
Portion échéant à court terme	469 726	154 431
	13 585 737 \$	379 833 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	Contrats de location- acquisition	Emprunts sur la résidence	Total
2004	244 489 \$	276 487 \$	520 976 \$
2005	195 135	293 317	488 452
2006	-	311 174	311 174
2007	-	330 122	330 122
2008	-	1 358 528	1 358 528
Années subséquentes	-	11 106 002	11 106 002
	439 624	13 675 630	14 115 254
Déduire : Montant représentant les intérêts	59 791	-	59 791
	379 833 \$	13 675 630 \$	14 055 463 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. En vertu de ces régimes, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employé(e)s. Les cotisations de l'employeur versées au régime au cours de l'exercice par le Collège s'élèvent à 1 293 979 \$ (2002 - 1 257 926 \$). Ces montants sont inclus dans les dépenses du Fonds de fonctionnement.

Autres régimes d'avantages sociaux

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Le Collège a comptabilisé à titre de dépense pour l'exercice écoulé l'accroissement de 19 000 \$ du passif au titre d'avantages sociaux futurs, portant le solde de ce passif à 1 316 000 \$ en fin d'exercice.

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

9. FONDS FIDUCIAIRE D'INITIATIVE POUR LES ÉTUDIANT(E)S DE L'ONTARIO

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont constitués notamment du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par le Collège et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Les opérations survenues au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	2003		2002
Solde au début de l'exercice	1 298 869 \$		1 365 001 \$
Apports reçus durant l'exercice	75 487		62 118
Perte de valeur permanente des actions de Nortel Networks Corp.	-		(128 250)
Solde à la fin de l'exercice	1 374 356 \$		1 298 869 \$
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	20 134 \$		74 948 \$
Revenus sur placements	22 002		15 686
Bourses émises - 123 récipiendaires (2002 - 159 récipiendaires)	(42 900)		(70 500)
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	(764) \$		20 134 \$

10. SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2003, le Conseil d'administration du Collège a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets totalisant 568 862 \$ (2002 - 668 624 \$). Ces affectations s'établissent comme suit :

	2003		2002
Fonds de fonctionnement			
Réserve pour engagements	57 079 \$		254 932 \$
Achats futurs d'immobilisations	279 178		209 010
Programme de renouvellement des bâtiments	132 421		109 410
	468 678		573 352
Fonds assujetti à des restrictions	100 184		115 272
	568 862 \$		668 624 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

11. ENGAGEMENTS

Location d'immeubles

Le Collège s'est engagé en vertu de contrats de location d'immeubles à verser des loyers de base et des montants supplémentaires basés sur les frais d'exploitation. Ces baux échoient à différentes dates jusqu'en juin 2006.

Les paiements minimums exigibles en vertu de ces baux pour les prochains exercices s'élèvent à 223 796 \$ pour 2003/04, 187 122 \$ pour 2004/05 et 35 042 \$ pour 2006/07.

Construction du Centre de spécialisation en médias

Le Collège s'est engagé à construire le Centre de spécialisation en médias pour un montant n'excédant pas 8 000 000 \$. La mise en opération du Centre est prévue pour septembre 2003. Cette construction est financée principalement par une subvention provenant du Fonds Super-croissance du gouvernement de l'Ontario.

En date du 31 mars 2003, les coûts de construction sont de 2 193 989 \$.

12. ÉVENTUALITÉ

En date du 31 mars 2003, le Collège avait émis les lettres de cautionnement suivantes : 1 100 000 \$ pour le service de traitement de la paye par une entreprise externe, 70 867 \$ pour des travaux d'aménagement paysager et 60 000 \$ pour un contrat de livraison.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

13. LOI SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public, le Collège doit divulguer le nom, le poste, le salaire et les avantages imposables des employé(e)s gagnant plus de 100 000 \$ par année.

La liste des employé(e)s répondant aux critères de la Loi au cours de l'année civile 2002 s'établit comme suit :

<u>Nom de l'employé(e)</u>	<u>Poste</u>	<u>Salaire</u>	<u>Avantages imposables</u>
Andrée Lortie	Présidente	164 434 \$	1 411 \$
Claude Bergeron	Vice-président, Enseignement	129 874	214
Denis Hubert	Vice-président, Administration et Finances	121 109	214
Marie Maltais	Directrice exécutive, Gestion stratégique du recrutement de la clientèle	113 632	195
Yves Vaillancourt	Vice-président, Innovation et développement des marchés	103 177	186

14. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Depuis le 1^{er} avril 2003, La Cité collégiale et les autres collèges communautaires de l'Ontario sont régis par la Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Entre autres, cette nouvelle loi établit une nouvelle charte pour les collèges communautaires et transfère certains pouvoirs auparavant attribués au ministère de la Formation et des Collèges et Universités vers les conseils d'administration des collèges.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Subventions

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	Total <u>2003</u>	<u>2002</u>
SUBVENTIONS				
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités				
Fonctionnement	23 909 109 \$	934 827 \$	24 843 936 \$	23 658 974 \$
Impôts fonciers	233 550	-	233 550	246 225
Service d'emplois d'été	460 887	-	460 887	478 511
Connexion emploi	1 740 618	-	1 740 618	1 778 569
Alphabétisation et formation de base	481 100	-	481 100	435 096
Apprentissage et projets spéciaux	1 331 304	-	1 331 304	951 771
Aide financière et projets spéciaux	325 417	-	325 417	269 565
Autres	1 301 150	-	1 301 150	1 446 769
	29 783 135	934 827	30 717 962	29 265 480
Autres sources	378 678	-	378 678	901 947
	30 161 813 \$	934 827 \$	31 096 640 \$	30 167 427 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	Fonds de fonctionnement	
	2003	2002
CHARGES D'ENSEIGNEMENT		
Salaires		
Personnel enseignant	14 311 302 \$	13 390 806 \$
Personnel cadre	2 305 481	2 344 276
Personnel de soutien	3 678 013	3 638 418
Allocation des élèves	1 025 182	1 180 078
Charges sociales	3 196 197	3 030 513
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	3 675	4 767
Fournitures d'enseignement	710 996	504 171
Stages cliniques	23 123	36 649
Cotisations et abonnements	43 583	33 631
Perfectionnement professionnel	36 222	29 611
Frais d'embauche	17 401	22 570
Déplacements et voyages	233 764	289 524
Relations publiques et représentation	601 061	909 509
Entretien du mobilier et de l'équipement	296 136	212 442
Papeterie, impression et dépenses de bureau	477 878	450 909
Télécommunications	161 078	175 535
Location d'équipement	33 769	12 376
Vérification	36 112	25 957
Honoraires professionnels	268 581	361 880
Services contractuels	1 092 593	1 192 929
Charges locatives	328 453	236 431
Divers	27 847	1 572
	28 908 447	28 084 554
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(270 509)	(475 395)
	28 637 938 \$	27 609 159 \$

	Fonds de fonctionnement	
	2003	2002
CHARGES DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES		
Salaires		
Personnel enseignant	113 731 \$	170 733 \$
Personnel de soutien	218 536	255 290
Charges sociales	70 578	89 155
Développement de collections et fournitures d'enseignement	12 414	106 569
Déplacements et voyages	7 106	3 200
Papeterie, impression et dépenses de bureau	8 131	10 508
Divers	14 715	19 708
	445 211	655 163
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(16 360)	(63 489)
	428 851 \$	591 674 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Charges des affaires étudiantes et charges d'administration
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
CHARGES DES AFFAIRES ÉTUDIANTES		
Salaires		
Personnel enseignant	504 425 \$	484 067 \$
Personnel cadre	415 333	443 220
Personnel de soutien	987 823	950 437
Charges sociales	365 462	344 266
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	1 275	1 175
Fournitures d'enseignement	7 808	2 746
Cotisations et abonnements	13 174	28 800
Perfectionnement professionnel	3 451	3 686
Déplacements et voyages	9 165	11 914
Relations publiques et représentation	26 881	21 876
Télécommunications	29 797	11 156
Papeterie, impression et dépenses de bureau	156 278	140 745
Vérification	20 000	-
Honoraires professionnels	57 089	73 069
Service contractuels	14 842	28 808
Location d'équipement	24 641	16 302
Divers	9 080	9 731
	2 646 524	2 571 998
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(6 290)	(38 909)
	2 640 234 \$	2 533 089 \$

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds assujettis à des restrictions</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>2003</u>	<u>2003</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
CHARGES D'ADMINISTRATION				
Salaires				
Personnel cadre	1 264 195 \$	- \$	1 264 195 \$	1 256 700 \$
Personnel de soutien	1 253 403	25 758	1 279 161	1 017 760
Charges sociales	578 209	2 269	580 478	420 204
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	2 550	-	2 550	2 383
Cotisations et abonnements	77 046	469	77 515	60 307
Perfectionnement professionnel	20 250	740	20 990	22 315
Déplacements et voyages	45 003	2 993	47 996	39 569
Relations publiques et représentation	51 976	16 728	68 704	62 057
Entretien du mobilier et de l'équipement	61 635	-	61 635	147 966
Télécommunications	33 787	-	33 787	37 529
Location d'équipement	162 435	257	162 692	143 999
Papeterie, impression et dépenses de bureau	83 774	11 921	95 695	102 596
Assurances	183 952	-	183 952	117 813
Vérification	45 446	4 280	49 726	46 988
Frais d'embauche	8 950	-	8 950	1 867
Honoraires professionnels	388 891	66 140	455 031	390 756
Services contractuels et prélèvements de fonds	196 616	10 296	206 912	181 323
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	47 477	-	47 477	33 902
	4 505 595	141 851	4 647 446	4 086 034
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(20 305)	(35)	(20 340)	(59 914)
	4 485 290 \$	141 816 \$	4 627 106 \$	4 026 120 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Charges des ressources physiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	Fonds de fonctionnement	
	2003	2002
CHARGES DES RESSOURCES PHYSIQUES		
Salaires		
Personnel cadre	87 403 \$	83 259 \$
Personnel de soutien	367 913	352 154
Charges sociales	89 785	75 595
Fournitures d'enseignement	3 331	2 445
Déplacements et voyages	11 272	6 005
Entretien du mobilier et de l'équipement	804	6 803
Location d'équipement	3 218	843
Papeterie, impression et dépenses de bureau	18 039	21 722
Entretien des bâtiments et des terrains	927 062	994 858
Dépenses d'automobile	20 419	14 834
Sécurité	304 913	301 604
Honoraires professionnels	35 976	26 591
Services contractuels	248 105	262 564
Chauffage et énergie	976 592	817 373
Taxes municipales	233 550	246 225
Divers	23 237	10 952
	3 351 619	3 223 827
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(73 542)	(30 633)
	3 278 077 \$	3 193 194 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Charges des projets spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	Fonds de <u>fonctionnement</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX		
Salaires		
Personnel enseignant	1 134 817 \$	958 112 \$
Personnel cadre	285 988	262 084
Personnel de soutien	658 799	250 278
Charges sociales	332 722	197 492
Fournitures d'enseignement	237 794	151 122
Perfectionnement professionnel	75 709	64 880
Déplacements et voyages	40 432	27 251
Relations publiques et représentation	192 899	43 578
Télécommunications	26 724	8 029
Papeterie, impression et dépenses de bureau	25 304	49 219
Location d'équipement	83 882	5 397
Entretien d'équipement	26 501	11 702
Entretien des bâtiments et terrain	123 107	102 446
Honoraires professionnels	506 947	518 739
Services contractuels	442 881	789 676
Divers	1 818	16 996
	4 196 324	3 457 001
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(102 823)	(142 784)
	4 093 501 \$	3 314 217 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Services associés

de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>Magasin scolaire</u>	<u>Services alimentaires</u>	<u>Résidence</u>	<u>Stationnements et services complémentaires</u>	<u>Total 2003</u>	<u>2002</u>
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS INTERNES						
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	960 286 \$	156 620 \$	1 116 906 \$	320 121 \$
Couverture du service de la dette du fonds d'immobilisations	-	-	(629 833)	-	(629 833)	-
	-	-	330 453	156 620	487 073	320 121
Frais d'exploitation	-	-	430 652	90 894	521 546	348 250
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	-	(100 199)	65 726	(34 473)	(28 129)
ACTIVITÉS D'IMPARTITION						
Royautés	71 566	227 230	-	301 176	599 972	536 750
Facturation de service	-	-	-	64 518	64 518	60 680
	71 566	227 230	-	365 694	664 490	597 430
Frais d'exploitation	-	-	-	69 033	69 033	65 560
	71 566	227 230	-	296 661	595 457	531 870
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	71 566 \$	227 230 \$	(100 199) \$	362 387 \$	560 984 \$	503 741 \$